



Comité Départemental de l'Hérault du Jeu de Balle au Tambourin

Réunion du Bureau du CD 34
A Notre Dame de Londres
Le 30 Septembre 2009

Présents : M^r Jacques BOUSQUET, M^r Yvan BUONOMO, M^r Patrice CHARLES, M^r Michel EDOUARD, M^r Patrick ROQUES.

Excusés : M^{me} Julie CHARLES et M^r Gérard PINEAU.

Projet de Grand Prix CC Vallée de l'Hérault :

Jacques Bousquet informe le Comité qu'il a rencontré dernièrement le Directeur Général des Services de la communauté des Communes Vallée de l'Hérault dans le cadre d'un projet de développement du Jeu de Balle au Tambourin.

Une convention devrait être prochainement signée avec cette communauté de communes afin que des interventions soient faites par les éducateurs du Comité dans les écoles.

Promotion des manifestations du Comité.

Jacques Bousquet indique qu'il a rencontré le Président de la Fédération au sujet de l'élaboration d'une convention entre la Fédération et le Comité 34 pour que Mélanie Pouillart, chargée de communication de la FFJBT, travaille sur la promotion des actions du CD 34.

Patrick Roques travaillera avec la personne chargée de la communication pour cibler les manifestations du CD 34 à promouvoir.

De plus, le Comité décide de demander systématiquement des agréments pour toutes les manifestations du Comité.

Patrice Charles est chargé de ce travail.

Yvan Buonomo est quant à lui chargé de la modification des banderoles annonçant les manifestations, de la commande des récompenses (coupes, trophées), Patrice Charles rédigera une convention avec les clubs chargés de l'organisation :

- du grand prix du Conseil Général de l'Hérault
- des grands prix de communautés de communes et agglomérations
- des finales de coupe de l'Hérault
- du rassemblement des jeunes.

Phase finale du championnat de Régionale 3 :

Patrice Charles informe le Comité que le club de Jacou a été sacré champion de Régionale 3 sans avoir disputé de rencontres lors de la phase finale, puisque St Mathieu de Trévières est arrivé en retard lors de la demi-finale et a été déclaré forfait tandis que Montarnaud ne s'est pas déplacé pour la finale.

Les membres du Comité regrettent de tels agissements de la part des clubs concernés et décident d'appliquer le règlement et de donner une amende de 30 euros à ces deux clubs. De plus ils devront régler les frais d'arbitres officiels, à savoir 40€ par rencontre.

Patrice informe le CD que le club de Bessan lui a fait part de sa non participation au Grand prix de l'agglomération Hérault Méditerranée. Les membres du Comité regrettent ce désistement à quelques jours de ce grand prix.

Remise des Prix.

La Fédération a décidée cette année de ne pas organiser de soirée des champions et souhaite remettre les trophées des champions lors de son Assemblée Générale.

Les trophées des champions du CD 34 seront remis aux équipes à la fin de l'Assemblée Générale du Comité, le 10 octobre prochain.

Le capitaine de chaque équipe récompensée sera invité au repas qui suivra l'Assemblée Générale.

Achat d'un véhicule

Le Comité vient de recruter Kévin Rigal sous contrat CAE 20h depuis le 1^{er} octobre dernier.

Jacques Bousquet rappelle au Bureau qu'il faut que le Comité achète un véhicule pour les déplacements de l'éducateur. Il propose de se renseigner auprès d'une société de vente aux enchères, basée sur Toulouse, pour éventuellement y acheter ce véhicule.

Le Bureau accepte cette proposition et charge le Président de cet achat.

Informations diverses

Jacques Bousquet informe le Comité qu'il a envoyé au Conseil Général de l'Hérault une demande de prolongement de la subvention de 6000€ dans le cadre du projet : « permettre aux jeunes l'accès au Sport ».

Jacques Bousquet propose au Bureau de verser une prime de 500€ net pour services rendus à Igor Bantsimba, l'éducateur du Comité.

Le comité valide cette proposition à l'unanimité.

Tirage au sort des coupes de l'Hérault de jeunes

Coupe de l'Hérault CADET, le dimanche 25 octobre

Tour préliminaire : **Claret** reçoit **Vendémian 2**, le dimanche 25 octobre à 15h00.

1^{er} Tour : **Viols le Fort 2** reçoit **Cournonsec**, le dimanche 25 octobre à 15h00.

Poussan reçoit **Causse de la Selle**, le dimanche 25 octobre à 15h00.

Vendémian 1 reçoit **Florensac**, le dimanche 25 octobre à 15h00.

Pouzols reçoit **Cazouls d'Hérault**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Cournonterral 2 reçoit **Mèze**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Aniane reçoit **Grabels**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Viols le Fort 1 reçoit **Baillargues**, (Baillargues est forfait général).
Cournonterral 1 reçoit **Claret ou Vendémian 2**, le mercredi 11 novembre à 15h00

Coupe de l'Hérault MINIME, le dimanche 25 octobre

Tour préliminaire : **Teyran** reçoit **Cournonsec**, le dimanche 25 octobre à 15h00.

1^{er} Tour : **Viols le Fort 1** reçoit **Cournonterral 2**, le dimanche 25 octobre à 13h30.
Usclas d'Hérault reçoit **Bessan**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Vendémian reçoit **Florensac**, le dimanche 25 octobre à 13h30.
Castelnau de Guers reçoit **Grabels**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Cournonterral 3 reçoit **Notre Dame de Londres**, le dimanche 25 octobre à 11h00.
Viols le Fort 2 reçoit **Aniane**, (Viols le Fort 2 est forfait général)
Cournonterral 1 reçoit **Gignac**, le dimanche 25 octobre à 13h30.
Teyran ou Cournonsec reçoit **Cazouls d'Hérault**, le mercredi 11 novembre à 15h00

Coupe de l'Hérault BENJAMIN, le dimanche 25 octobre

1^{er} Tour : **Mèze** reçoit **Cournonterral 1**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Bessan reçoit **Florensac**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Notre Dame de Londres reçoit **Poussan 2**, le dimanche 25 octobre à 15h00.
Poussan 1 reçoit **Cournonterral 2**, le dimanche 25 octobre à 13h30.
Cazouls d'Hérault, Cournonsec, Vendémian et Viols le Fort sont exempts.

Coupe de l'Hérault POUSSIN, le dimanche 29 novembre

1^{er} Tour : **Viols le Fort** reçoit **Mèze**, le dimanche 29 novembre (horaire à déterminer)
Florensac 2 reçoit **Castelnau de Guers**, le dimanche 29 novembre (horaire à déterminer)
Cazouls d'Hérault et Florensac 1 sont exempts.